



EHPAD Jean Périquier

174, rue Jacques Bounin – 34070 MONTPELLIER – Tél : 04 67 42 78 86 – Fax : 04 67 42 12 91

accueil@ehpad-peridier.fr – www.ehpad-peridier.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TRAVAUX ET
DÉMÉNAGEMENTS À L'ATTENTION DES RÉSIDENTS, DE
LEURS PROCHES, MANDATAIRES ET DES
INTERVENANTS EXTÉRIEURS

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 À 14H

La réunion a débuté à 14h dans la salle à manger des « Ecureuils »

Le Directeur a convié les représentants du Département, comme demandé fin décembre, et il a tenu à excuser Mme la Présidente, Patricia WEBER, prise par d'autres obligations et les services administratifs du Département qui n'ont pas voulu s'ingérer dans les affaires internes de l'établissement. M. PONCE a rappelé que les travaux ont pris presque 6 mois de retard et a détaillé l'architecture des nouveaux locaux :

- Secteur protégé et Pôle d'activités au RDC bas,
- Lieux de vie, salles à manger et cuisine au RDC haut,
- 26 chambres en R+1,
- 28 chambres en R+2.

Il a ensuite présenté le planning des travaux qui devrait être le suivant :

- Déménagement de la lingerie de l'établissement effectif depuis le **lundi 18 février 2019**,
- Passage de la commission de sécurité et d'accessibilité le **vendredi 15 février 2019** avec retour de l'avis définitif à l'issue de la commission départementale qui se réunira le **jeudi 7 mars 2019**,
- Transfert de la cuisine à compter **du mercredi 6 mars 2019**,
- Libération des locaux de la cuisine et de la salle à manger des résidents à partir du **11 mars 2019**,
- Transfert des résidents (33 résidents) de l'aile nord entre le **11 et le 15 mars 2019**,
- Retour des résidents de l'aile nord dans leur chambre en **juillet 2019**,
- Transfert des résidents de l'aile sud (51 résidents) en **juillet 2019**,
- Retour des résidents de l'aile sud dans leur chambre en **novembre 2019**,
- Transfert des résidents des Lauriers Roses dans les nouveaux locaux en **fin d'année 2019**.

Le Directeur s'est efforcé de répondre aux multiples questions :

- **Retour des résidents dans leur chambre d'origine à l'issue de la réhabilitation,**
- **Possibilité de stocker les meubles et les affaires dans la chambre,**

- **Renfort de l'équipe afin de permettre le transfert des résidents et la préparation de leur déménagement : l'ergothérapeute a été missionnée à ce propos et un planning des déménagements sera rapidement affiché,**
- **Travaux « légers » dans les chambres (accessibilité salles de bain et terrasses) avec dérogation de la préfecture pour la largeur des portes,**
- **Renfort de l'équipe de nuit pour répondre à la demande de la commission de sécurité (3 agents de nuit) et assurer l'entretien des locaux.**

La question du prix de journée 2019 a ensuite été abordée, le Directeur étant conscient de l'impact pour les résidents et leurs proches. Il a expliqué que le tarif prévisionnel en augmentation de 4,29 € voté en Conseil d'Administration en octobre 2018 était très proche de celui voté en 2016 dans le cadre du plan d'investissement (4,20 €).

Cette augmentation est liée :

- A l'amortissement du nouveau bâtiment,
- A l'amortissement des nouveaux équipements,
- Au remboursement de l'emprunt souscrit.

Comme indiqué lors de la précédente réunion, il a souhaité que le nouveau tarif soit arrêté rapidement afin de limiter l'effet de la proratisation (rappel entre le 1^{er} janvier et la date de l'arrêté du Département). Il a proposé au Département, tenant compte du retard pris, de décaler sur 2020 l'amortissement du nouveau bâtiment. Cette solution permettait de « lisser » sur 2 exercices cette augmentation. Il a tenu à remercier les services du Département qui ont été sensibles à la

situation particulière de notre établissement et qui ont répondu favorablement aux demandes émises.

Ainsi, le tarif net devrait augmenter pour 2019 de **+ 1,97 €** avec **effet au 1^{er} mars 2019** :

- + 2,52 € d'augmentation sur le tarif hébergement (56,27 €),
- - 0,55 € de baisse sur le GIR 5/6 (ticket modérateur dépendance – 5,72 €). Cette baisse est consécutive à la réévaluation du GIR par le service médical du Département de l'Hérault.

Le Directeur a répondu aux multiples interrogations :

- Le maximum d'aides a été sollicité (Département, Agence Régionale de Sante, Caisses de retraite complémentaires et CARSAT) limitant le recours à l'emprunt (3 168 000 € d'aides obtenues – 600 000 € d'aides supplémentaires espérées).
- Regret exprimé une fois de plus de payer une augmentation alors que la prestation ne sera pas meilleure en 2019, notamment par des familles des Lauriers Roses. Le Directeur rappelle que les résidents des « Ecureuils » profiteront certes d'une amélioration de leurs conditions de vie mais seront soumis aussi à des nuisances et à un déménagement.

La réunion s'est achevée vers 15h30 par une collation prise avec les participants. Une visite des nouveaux locaux a été enfin proposée aux participants.

Le Directeur,


Monsieur le Directeur de l'EHPAD
de la Croix d'Argent
"Jean Périol"
174, Rue Jacques Bouin
34070 MONTPELLIER
Eric PONCE